

# Ville et nature

## Les parcs, jardins collectifs et aires de jeux

Des squares de quartier aux grands parcs en passant par les jardins collectifs et aires de jeux, la Ville dispose de nombreux espaces verts dans ses quatre quartiers.. Le cours Hermeland et le Val de Chézine constituent deux grandes trames vertes qui traversent la commune du nord au sud et d'est en ouest. Les parcs de la Gournerie et de la Bégraisière sont des lieux historiques. Les parcs de la Bourgonnière, de la Carrière, du Bois Jo et du Clos Fleuri constituent également des lieux de promenade et de détente pour les Herblinois.

Des jardins familiaux et partagés ont été aménagés par la Ville pour les habitants qui ne disposent pas de jardin particulier. Ils sont gérés par des structures associatives.

Un programme de rénovation de différents sites est par ailleurs en cours depuis 2015.

## Le cours Hermeland

Vert, accueillant et non enclos, accessible aux pratiques sportives libres, le Cours Hermeland est composé de plusieurs parcs. Initié au début des années 90 sur 300 hectares d'espaces naturels, il jalonne la ville de vert du nord au sud, du Sillon de Bretagne jusqu'aux marais de la Loire.

Initié au début des années 90, le Cours Hermeland traverse Saint-Herblain. Depuis sa création, il a progressivement accueilli des équipements communaux comme la médiathèque Charles-Gautier-Hermeland, puis la salle de spectacle de la Carrière ou encore le Zénith de Nantes Métropole.

Une concertation publique a eu lieu à l'automne 2018 pour préfigurer, avec les habitants, l'évolution du Cours Hermeland.

## Les espaces naturels et la biodiversité

Sur le territoire herblinois, certains espaces constituent des zones naturelles où la faune et la flore sauvage représentent un intérêt local qu'il faut préserver.

Attenant aux cours Hermeland, la zone humide de Tougas avec ses marais et son réseau de canaux fait partie des sites migratoires, d'hivernage et de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux et abrite plusieurs plantes au statut "remarquable" du fait de leur rareté. Des portions de la Chézine sont également intéressantes pour leur flore sauvage et la faune des insectes qu'elles abritent.

Plus de 230 arbres ont été recensés comme remarquables dans la commune. Ils font l'objet d'un suivi de gestion spécifique comme l'ensemble des espaces boisés du domaine public.

## Les circuits pédestres

Entre 2009 et 2015, la Ville de Saint-Herblain a créé 7 circuits de randonnée pédestres sur son territoire.

Chacun des circuits herblinois a été défini en concertation avec un groupe d'habitants, l'association de randonnée Air et détente et les services de la Ville. Avec les circuits pédestres, la promenade, la marche, la randonnée, sont autant de moyens pour satisfaire les besoins de détente et de loisirs, de découvrir le patrimoine naturel, historique, culturel de Saint-Herblain.

Chaque circuit est détaillé sur des panneaux d'information sur site, et dans des dépliants qui dévoilent le parcours, le patrimoine, la faune et la flore. Sur le terrain, le balisage est effectué par les randonneurs bénévoles d'Air et détente.

Chaque circuit est balisé en jaune avec les références officielles de la Fédération française de randonnée.

Le détail des circuits :

- Circuit "Hermeland" 13,3 km
- Circuit "Gournerie – Chatterie" 10 km
- Circuit "Tillay Chézine" 6,7 km
- Circuit "Bourg" 8,2 km
- Circuit "Marais – Tougas" 4,6 km
- Circuit "Les Villages" 8,2 km
- Circuit "De Bellevue à Preux et Crémetterie" 5,5 km